Lausanne, le 17 Janvier 2022

ABREGE

Cet enoncé, ce plaidoyer, vise à ramener le débat autour de la démolition sur la table. Il s'insère dans le contexte spatio-temporel précis d'une époque et d'un territoire, où la stratégie de démolition-reconstruction, est encore trop souvent la solution par défaut. Ici et maintenant, démolir promet, entre autres, d'améliorer les conditions sociales, de densifier une fois pour toute, de reconstruire un bâtiment à la hauteur des exigences énergétiques actuelles. Démolir c'est souvent moins cher, plus rapide et plus simple.

Or, le secteur de la construction, aujourd'hui grand producteur de déchets, extracteur de ressources naturelles et consommateur d'énergies, doit réagir. Les arguments qui motivent les opérations de démolition-reconstruction sont multiples, et parfois ancrés sur de réels besoins et envies de changement, mais sont-ils toujours d'actualité ?

« Retrofit first » nous disent les architectes et ingénieurs anglais. « Transformer, ne jamais démolir [...] » insistent les architectes Lacaton & Vassal. Cet énoncé défend, qu'il est nécessaire d'arrêter de démolir aussi systématiquement qu'aujourd'hui. Qu'au contraire, il serait nécessaire, d'oser dire que la démolition est rarement une bonne solution. Qu'il existe, par la transformation d'un bâtiment déjà existant, des moyens moins violents pour répondre à ces besoins et attentes de changement. L'objectif de cet énoncé est de questionner cette hypothèse point par point et d'en soulever les enjeux pour imaginer une réalité alternative, qui pourrait intégrer un *projet de non-démolition*.

Aux cœurs des enjeux du débat, l'architecture a un rôle décisif à jouer dans cette pratique. Elle a le pouvoir d'inspirer, de susciter l'imagination, de montrer par le projet que des alternatives à la démolition sont possibles. Mais la portée du débat ne s'arrête pas là, les acteurs sont nombreux. Ouvrons le débat, parlons-en. Ne plus démolir systématiquement, c'est pour bientôt ?

Joseph Desruelle

OBJECTIFS

Cet énoncé a trois objectifs principaux.

D'abord, de relancer le débat sur la démolition.

Ensuite, de déconstruire la pratique actuelle autour de la démolition. Dénouer et déconstruire ses arguments, soulever ses enjeux, identifier ses mécanismes décisionnels et le rôle de ses acteurs.

Finalement, discuter les méthodes et les mécanismes qui pourraient être mis en place pour ne plus démolir, pour transformer.

PLAN ET FORME

L'ouvrage est divisé en deux parties principales. La première, d'ordre textuelle, est contenue dans un petit livre de poche. Son objet est d'ouvrir le débat sur la démolition, de questionner les principaux arguments actuellement utilisés pour la justifier, et d'imaginer les mesures à mettre en place pour changer de paradigme. La deuxième partie, prend la forme de quatre fiches dépliantes illustrées. Chacune est basée sur une famille d'arguments actuellement invoqués pour justifier la démolition, et a pour ambition de servir d'inspiration pour une pratique alternative.

ETENDUE

Le débat ouvert dans cet énoncé concerne une portion très spécifique des prestations de l'architecte : le processus qui amène aux premières décisions d'un projet, pendant lesquelles la démolition est actée.

Selon la norme *SIA 102 : Règlement concernant les prestations et honoraires des architectes*, il s'agit des phases : 12 Enoncé des besoins, 21 Etude de faisabilité, 22 Procédure de choix du mandataire.

Bonne lecture !